

Le 4 juin 2021

Déclaration de l'ACSEF à propos de la lettre ouverte du 2 juin 2021

Le 2 juin 2021, l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) a reçu une lettre ouverte de la part d'un collectif de femmes ayant une expérience de criminalisation. L'ACSEF a répondu par courriel aux signataires de la lettre, ainsi qu'aux personnes en copie. La lettre reçue ayant été rendue publique, nous émettons la déclaration publique suivante afin que notre position soit transparente.

La préoccupation des signataires, selon notre compréhension, est que des hommes avec des antécédents de violence sexuelle cherchent à profiter des politiques de transfert du Service correctionnel du Canada (SCC) pour accéder aux prisons dites pour femmes ; nous croyons cependant qu'une distinction doit être faite entre les hommes ayant des antécédents de violence sexuelle et les femmes trans. Nous pensons qu'il faut se pencher sur les risques d'abus de la politique sur les transferts du SCC, tout en respectant le droit des femmes trans à être incarcérées dans un établissement qui correspond à leur identité de genre, si tel est leur désir, et ceci qu'elles aient ou non choisi, ou eu accès à, une chirurgie d'affirmation de genre. Nous croyons fermement que les actes d'un individu ne définissent pas un groupe au complet, quel que soit le groupe protégé en question. Nous pensons que le genre n'est pas une notion binaire, même si les prisons sont ainsi conçues. Dans notre réponse, nous affirmons que nous défendons tout autant la sécurité des femmes cis, des personnes non binaires, des femmes trans, des hommes trans et des personnes dont l'identité de genre ne correspond pas aux critères binaires coloniaux.

Le réseau de l'ACSEF est constitué d'un groupe divers qui inclut des personnes avec des antécédents d'incarcération et de criminalisation. Nos actions et notre travail de défense des droits sont ancrés dans la conviction que les prisons nuisent à toutes les personnes, que tout le monde a droit à la sécurité et à une vie exempte de violence et que chaque vie compte.

La lettre envoyée relate qu'il y a eu beaucoup d'actes de harcèlement commis par des personnes ayant été transférées d'une prison dite pour hommes à une prison dite pour femmes. Nous prenons très au sérieux tous les signalements de harcèlement et de violence et nous chercherons toujours à réparer les préjudices qui nous sont signalés. Depuis le changement de direction à l'ACSEF en 2019, nous n'avons pas été informées de tels incidents, que ce soit lors de nos visites en personne ou par le biais de nos lignes d'appel. Nous reconnaissons que cela ne signifie pas que ces incidents n'ont pas eu lieu et qu'ils ont pu être signalés ailleurs. Comme nous reconnaissons également que la confiance est brisée entre les signataires de la lettre et notre organisme, notre réponse incluait une liste d'organismes autres que l'ACSEF, auxquels des signalements peuvent être faits et qui peuvent offrir du soutien. Nous avons aussi offert d'aider à établir ces nouveaux contacts.

Nous avons souligné que l'ACSEF a toujours défendu les droits des personnes incarcérées dans les pénitenciers fédéraux dits pour femmes et que ces pénitenciers ont toujours incarcéré des personnes de diverses identités de genre, et pas seulement des femmes cis. Notre travail nous a aussi permis d'entendre les témoignages de

nombreuses personnes de diverses identités de genre qui vivent de l'isolement, des sévices physiques et d'autres formes de violence dans les prisons à cause de leur identité ou de leur expression de genre. Notre résolution sur l'inclusion des personnes trans, non binaires et bispirituelles adoptée en 2019 est fidèle au travail que nous avons toujours fait et aligne explicitement notre position sur la Loi canadienne sur les droits de la personne. Nous avons stipulé qu'en affirmant que la portée de nos actions s'étend au-delà des femmes cis, nous ne priorisons pas la sécurité d'un groupe de personnes sur celle d'un autre, mais nous défendons la sécurité de toutes les personnes.

Dans la lettre qui nous était adressée, les signataires nous ont fait part du fait qu'elles avaient subi des préjudices causés par la manière dont la résolution avait été discutée et présentée lors de notre assemblée générale annuelle de 2019. Les signataires expliquent que les actes de l'ACSEF ont brisé la confiance qu'elles avaient en notre organisme. En réponse, nous reconnaissons les torts causés et proposons de discuter d'un processus de réparation, si les signataires le désirent.

Nous pensons que les signataires et notre organisme partagent le même désir de mettre fin à la violence dans les prisons dites pour femmes et nous espérons que cette base commune permettra d'entamer ensemble une conversation et des actions futures.

La lettre envoyée contenait également des allégations et des observations de nature personnelle et privée à propos de membres de notre personnel et de leur famille. Nous avons souligné dans notre réponse que nous prenons très au sérieux la vie privée et la sécurité de notre personnel et de nos bénévoles. Nous ne pourrons aller de l'avant que si ce respect de la vie privée et de la sécurité est mutuel.

Comme nous l'avons mentionné dans notre réponse, nous encourageons les signataires à contacter l'ACSEF par téléphone ou par courriel pour la suite des choses, notamment la mise en place d'un processus de réparation. Nous remercions les personnes qui nous ont fait part de leur soutien depuis la publication de cette lettre ouverte. À présent, nous pensons qu'il est mieux que cette question soit discutée en privé entre l'ACSEF et les signataires de la lettre et nous souhaitons qu'aucune de nos communautés ne soit davantage blessée par la nature publique de cette conversation.

Aux femmes et aux personnes trans, non binaires et bispirituelles incarcérées actuellement ou par le passé dans un établissement fédéral : l'ACSEF souhaite être en discussion avec vous à ce sujet et sur toute autre question liée à vos droits et à vos conditions d'incarcération. Nous vous invitons à nous contacter par courriel à admin@caefs.ca ou par téléphone au 1-800-637-4606.

Actuellement, le conseil d'administration et l'équipe de l'ACSEF ne souhaitent pas publier d'autres commentaires à ce sujet.



